BULLETIN D'INFORMATION CETEP

46

Toute l'équipe CETEP vous souhaite une très belle et heureuse année 2025

CETEP

Édito

Nous avons le plaisir de vous adresser ce sixième Bulletin d'Information CETEP (BIC) qui clôturera le risque chimique sous l'angle de la ventilation générale des laboratoires, des Équipements de Protection Collective, du stockage et des déchets. Vous retrouverez ainsi des articles parus dans les BIC n° 1 et BIC n° 5 auxquels s'ajoutent deux articles sur les sorbonnes/sorbonnes à recirculation et sur les poubelles ventilées.



Actus

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons été reconduits dans nos accréditations et certifications suivantes :



Certification ISO 9001 n° 24-07-253 Système de management



Certification ISO 14001 n° 24-04-254 Système de management environnemental



Accréditation COFRAC n° 1-2262 pour la qualification des salles propres et des Postes de Sécurité Microbiologique



Accréditation COFRAC n° 3-1957 pour le contrôle de l'aération et l'assainissement des locaux de travail à pollution non spécifique sur mise en demeure de l'inspection du travail





Principe général sur le risque chimique en laboratoire de recherche

Le risque chimique est un risque qui concerne la plupart des laboratoires de recherche et qui demeure un risque important compte tenu du nombre de laboratoires qui utilisent des produits chimiques en quantité plus ou moins importante.

La maîtrise de ce risque est donc primordiale pour éviter toute exposition vis-à-vis du personnel d'autant plus que ce risque concerne à la fois le stockage des produits chimiques, leur utilisation et les déchets issus des opérations de recherche.

Quatre moyens complémentaires de limiter ce risque doivent être mis en place pour assurer une sécurité maximum et ce, tout au long de la chaîne d'utilisation d'un agent chimique dangereux.

Ces quatre moyens sont les suivants :

- La ventilation générale du laboratoire,
- La mise en place d'Équipement de Protection Collective,
- L'installation d'armoire de stockage ventilée et/ou filtrée,
- La mise en place de poubelle ventilée.





La ventilation générale du laboratoire est primordiale pour assurer la cinétique d'épuration des polluants chimiques éventuellement présents dans l'ambiance du laboratoire, notamment en cas d'utilisation d'extracteurs au poste de travail comme les bras articulés. En effet, ces extracteurs n'étant pas efficaces à 100 % dans la captation des polluants, il est nécessaire d'assurer un taux de renouvellement pour assurer un niveau le plus bas possible de polluants chimiques résiduels.

LIRE LA FICHE

ODITION COLLECTIVE

Les Équipements de Protection Collective sont nombreux et variés mais peuvent être regroupés en 3 catégories ;

- → Les enceintes fermées (isolateurs),
- → Les dispositifs de captages enveloppants qui seront représentés principalement dans les laboratoires par les sorbonnes et les sorbonnes à recirculation,
- → Les extracteurs au poste de travail non enveloppants tels que les bras articulés.

Le choix de ces équipements dépendra des agents chimiques dangereux utilisés, d'où l'importance de réaliser une analyse des risques la plus précise possible.



LIRE LA FICHE





Les sorbonnes de laboratoire et les sorbonnes à recirculation sont les Équipements de Protection Collective les plus utilisés pour la manipulation d'agents chimiques dangereux et le choix entre ces deux équipements s'avère crucial.

LIRE LA FICHE



La modification de la norme NF X 15-206 porte sur la réintroduction dans la déclaration de conformité de la vitesse frontale ≥ à 0,4 m/s en tout point. Cette modification impacte sur l'approche de la conformité de déclaration entre les sorbonnes installées avant la date de parution de cette nouvelle norme, celle-ci n'étant pas rétroactive.

LIRE LA FICHE







EXTRACTEUR AU POSTE DE TRAVAIL

Les extracteurs au poste de travail sont des systèmes à classer dans la catégorie de la ventilation locale par aspiration permettant de capter les polluants au plus près de leur source d'émission.

Leur efficacité dépendra cependant de plusieurs paramètres qui ne sont malheureusement pas toujours pris en compte avec comme risque une diffusion parfois importante des polluants chimiques dans l'atmosphère du laboratoire.

LIRE LA FICHE



ARMOIRE DE STOCKAGE VENTILÉE

Le risque de diffusion de polluant chimique dans l'ambiance du laboratoire du fait d'un stockage des produits chimiques déficients et inadaptés n'est pas toujours pris en considération, à tort, dans l'évaluation du risque chimique. Et pourtant, un stockage maîtrisé règle bien souvent des problèmes d'odeurs récurrents.

LIRE LA FICHE







POUBELLE VENTILÉE

Dernier maillon de la chaîne de maîtrise du risque chimique : les déchets issus des opérations d'utilisation des produits chimiques restent le maillon faible dans l'évaluation du risque chimique.

LIRE LA FICHE



CETEP est à votre service depuis plus de 20 ans pour la réalisation des prestations suivantes :

- Qualification des salles propres (salles d'opération, salles de production...) et des laboratoires de sécurité microbiologique comprenant notamment les tests d'étanchéité et intégrité des filtres, les classifications particulaires, les taux de renouvellement...
- Qualification et contrôle des Équipements de Protection Collective (PSM, sorbonnes, ETRAF, isolateurs, armoires ventilées et extracteurs au poste de travail),
- Évaluation des transferts aérauliques par gaz traceur,
- Évaluation des confinements et recherche de fuite,
- Audit des réseaux de ventilation,
- Analyse de la qualité de l'air des ambiances et des gaines de ventilation,
- Audit des laboratoires pour la mise en place d'action corrective,
- Établissement d'un dossier de conformité pour l'aération et l'assainissement des locaux de travail.







CERTIFICAT N° 24-07-254



ACCRÉDITATION N° 1-2262 Portée disponible sur www.cofrac.fr



ACCRÉDITATION N° 3-1957 Portée disponible

CONTACT

Dominique Bouilly 06 19 43 65 06 contact@cetep.fr 1, rue de l'Arsenal 28300 Mainvilliers